



Communiqué de presse

Création de l'AEFR (Association Europe - Finances - Régulations) 26 mai 2021

41 institutions et entreprises ont décidé de participer à l'Association Europe - Finances - Régulations (AEFR), *think tank* et structure transversale forte de réflexion et d'échanges sur les questions de réglementation financière. Son objectif est d'élaborer dans le cadre européen, des propositions sur les évolutions de la régulation ou l'organisation des marchés financiers pour faire valoir au niveau européen ou international, les vues de « l'Europe à 27 ». Alors que l'Europe financière sera un vecteur essentiel du développement de l'économie européenne post-COVID, l'AEFR entend renforcer une capacité de réflexion sur la régulation, sur une base inclusive et représentative, dans le double contexte du *Green deal* et de la révolution numérique. L'AEFR cherchera aussi à contribuer, autour d'une régulation et d'une organisation à la pointe, à l'influence européenne dans le monde de demain tandis que l'intensité de la compétition internationale s'est, depuis quelques années, considérablement accrue.

Cette initiative est née de la fusion des deux associations, l'AEF (Association d'Economie Financière) et l'EIFR (*European Institute of Financial Regulation*), dont les Présidents respectifs Robert Ophèle et Jean Cheval ont réuni le 26 mai 2021 les assemblées générales pour l'entériner, et de l'adhésion de plus de 10 nouveaux membres. Elle est soutenue par l'AMF, la Banque de France, Paris EUROPLACE et la Direction Générale du Trésor.

Les membres de l'AEF et l'EIFR ont souhaité se rapprocher pour une action conjointe valorisant leurs complémentarités et synergies, et capitalisant sur leurs atouts principaux qu'ils pourront ainsi conjuguer : en particulier l'expérience depuis 12 ans et la légitimité de l'EIFR à réunir régulateurs et professionnels de la finance pour des sessions de qualité et reconnues visant à promouvoir une régulation équilibrée ; et la capacité de l'AEF à produire et diffuser depuis plus de 30 ans une revue universitaire de référence réunissant dans un modèle unique régulateurs, académiques et professionnels sur des sujets relevant de l'économie financière au sens large : la Revue d'Economie Financière (REF).

Les membres de l'AEFR représentent à la fois des régulateurs - notamment l'Autorité des Marchés Financiers, la Banque de France, l'Autorité des Normes Comptables, la Direction Générale du Trésor -, les différentes branches des services financiers - institutions françaises et étrangères de la banque, de l'assurance et de la gestion, entreprise de marché, cabinets d'avocats et de conseil, entreprises non financières, associations professionnelles – et des personnalités qualifiées.

Présidée par Pervenche Berès, députée européenne de 1994 à 2019, ancienne Présidente de la Commission des Affaires économiques et monétaires du Parlement européen et engagée sur les dossiers relatifs à la régulation financière, l'AEFR vise à être :

- un outil de production de *debate papers*, pour ouvrir ou élargir les débats en constituant progressivement un socle de réflexions sur des problématiques d'actualité ou de prospective relatifs à la réglementation financière, l'organisation des services financiers dans l'Europe post-Brexit et de la transition écologique, et plus généralement le développement des services financiers en Europe et dans le monde ;
- un centre d'expertise sur la régulation financière, en développant l'activité de l'EIFR d'organisation de manifestations sur des thématiques réglementaires, réunissant les expertises issues des régulateurs, des établissements financiers régulés et des partenaires ;
- un forum d'échanges entre institutions et entreprises membres sur les grandes évolutions financières et enjeux sectoriels, notamment tels qu'identifiés dans les *debate papers* par des rencontres régulières entre les membres de l'AEFR : réunions de type "Chatham House" initiées par l'AEF ;
- et la maison d'édition de la REF, qui bénéficie aujourd'hui d'une réputation et d'une autorité reconnues ; d'un public fidèle et croissant ; de contributions nombreuses, françaises et étrangères, d'universitaires, de régulateurs et de professionnels ; et d'une gouvernance propre autour de son Conseil d'orientation présidé par le Gouverneur de la Banque de France.

Les Conseils d'orientation de ces 4 activités seront présidés respectivement par Benoît Coeuré, ancien membre du Directoire de la BCE, Alain Papiasse, Président du Comité de pilotage de Paris EUROPLACE, Didier Valet, vice-président de l'ILB et François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France.

Robert Ophèle, Président de l'AMF, a déclaré : « *Nous nous félicitons de la mise en place d'un outil ambitieux pour porter une voix forte dans les débats, essentiel pour la Place financière française et européenne, sur les enjeux de régulation et de développement de l'industrie financière* ».

Jean Cheval a ajouté : « *Il est remarquable et essentiel que cette structure nouvelle rassemble les grands acteurs des domaines de la banque, de l'assurance et de la gestion, leurs régulateurs, ainsi que les prestataires (avocats et conseil) et clients (entreprises non financières) de ces secteurs, pour mobiliser toutes les compétences nécessaires pour ces réflexions déterminantes pour un financement compétitif de l'économie européenne dans un environnement durable* ».

Pervenche Berès conclut : « *L'AEFR a un programme ambitieux de réflexions, de débats et de propositions pour la construction d'une Europe financière de l'après-Brexit solide et efficace, sur la base d'une réglementation pertinente et équilibrée, pour accompagner le développement des entreprises et de l'économie en Europe. La présence de ce socle d'acteurs des marchés financiers est un gage d'exigence et d'ouverture qui pourra être renforcé par l'accueil dans le futur d'autres membres pour une couverture encore plus large des sujets de régulation financière en Europe* ».

Membres de l'AEFR

Personnes morales

Agence Française de Développement (AFD)
Akeance Consulting
Amundi
Association Française de la Gestion financière (AFG)
Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Autorité des Normes Comptables (ANC)
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)
AXA
Banque de France
Banque Delubac & Cie
Banque Européenne d'Investissement (BEI)
BlackRock
BNP Paribas
BPCE
Bredin Prat
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
Caisse Centrale de Réassurance (CCR)
Citigroup
CNP Assurances
Covéa
Crédit Mutuel Alliance Fédérale
Crédit Mutuel Arkea
Direction Générale du Trésor
EDF
Engie
Euronext
Gide Loyrette Nouel
Gimar & Co
Goldman Sachs France
HSBC Continental Europe
KPMG
Kramer Levin
La Banque Postale
Mazars
Morgan Stanley
Paris Europlace
Société Générale
SCOR
Sopra Steria
Tikehau Capital
UniCredit

Personnes qualifiées

Pervenche Berès
Benoît Coeuré
Didier Valet